

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

1427, avenue Roger Salengro
Tél : 01 47 50 41 65
paroisse-nd-lourdes@orange.fr

SAINTE-BERNADETTE

3, rue du pavé de Meudon
Tél : 09 88 58 15 82
paroissesb92@gmail.com

RECEVONS L'INDULGENCE DU SEIGNEUR !

« Aie ! » fit le petit Jeannot en hurlant de douleur. Il s'écroula en se tenant la jambe, terrassé. Il venait d'être taclé par un adversaire dans un mémorable match de foot ; et le choc avait été dur. Soigneurs, ambulance et radios ; le diagnostic était clair : fracture de l'os du tibia. Le chirurgien qui l'opéra en urgence vint le voir après et lui dit clairement : « ton opération du tibia s'est très bien passée. Maintenant tu vas avoir un plâtre pour six semaines et ensuite deux mois de convalescence et de rééducation ! » Le petit Jeannot en resta abasourdi ; « mais, puisque je suis guéri, quel besoin ai-je d'attendre si longtemps avoir de pouvoir rejouer ? »



Toute blessure demande une guérison plus ou moins facile, mais aussi une convalescence plus ou moins rapide. C'est la même chose pour le péché qui est une blessure que nous nous faisons : il doit être guéri par le pardon de Dieu, et après cela, bien réparé par nos efforts, nos prières, nos bonnes actions, notre conversion... C'est le sens de l'Indulgence qui complète l'absolution et le pardon : elle est une convalescence, une réparation de notre blessure déjà guérie et pardonnée. En plus, le péché n'est pas une blessure faite à nous-mêmes seuls, mais souvent aussi une blessure faite à d'autres et à l'Eglise elle-même. Nous devons donc rendre aux autres ce qui leur est dû ; et pour cela nous pouvons puiser dans le trésor des grâces que le Christ et les saints ont confié à l'Eglise.

Bien sûr après le pardon, grâce de Dieu, nous devons nous unir à cette grâce par nos efforts « de rééducation ! » : c'est cela les indulgences. Elles sont à la fois grâce divine et œuvre de notre part : c'est plus ou moins facile, plus ou moins rapide, mais c'est toujours Dieu qui agit en nous par la prière de l'Eglise et la nôtre. Le Pape donne cette indulgence à tous ceux qui, réconciliés par la confession, viendront en pèlerinage à l'église Sainte-Bernadette le dimanche 19 juin et toute l'année qui suit, recevrons la communion, et prieront Dieu, la Sainte Vierge Marie et Sainte-Bernadette pour le Pape, pour eux, pour toute l'Eglise et pour les défunts du purgatoire. C'est une Indulgence plénière, c'est-à-dire qu'elle répare toutes les conséquences de nos péchés si nous sommes déjà guéris et pardonnés, et si nous sommes résolus à ne plus nous blesser ni à pécher.

A ceux qui trouvent que c'est un peu trop facile et que l'on s'en tire à trop bon compte, je conseille de lire l'histoire du général syrien lépreux au chapitre 5 du second Livre des Rois : Naaman croyait aussi qu'il fallait des choses extraordinaires pour être guéri, alors qu'il lui suffisait d'obéir simplement !

Profitons donc pendant une année jubilaire des grâces et des Indulgences qui nous sont offertes ! Et renouvelons-nous dans notre action de grâces et dans notre dévotion à notre patronne Sainte-Bernadette. Remplissons-nous à nouveau d'esprit de Foi, de Charité, d'Espérance, et de conversion dans l'Eglise, et de bonnes résolutions de lutter contre le péché !

Père Benoît Guérard

MESSES DOMINICALES : Notre-Dame-de-Lourdes : samedi à 18h00 & dimanche à 9h30 & 11h00
Sainte-Bernadette : dimanche à 10h00
Carmel : dimanche à 18h00

MESSES DE SEMAINE : Notre-Dame-de-Lourdes : du lundi au vendredi à 9h00
Sainte-Bernadette : le mercredi et le samedi à 9h30 (hors vacances)

VACANCES SCOLAIRES : Notre-Dame-de-Lourdes : samedi à 18h00 & dimanche à 11h30
Sainte-Bernadette : dimanche à 10h00

SACREMENT DE RECONCILIATION : Notre-Dame-de-Lourdes : du lundi au samedi à 9h30 & le samedi de 17h15 à 17h45 (hors vacances)

ADORATION DU SAINT-SACREMENT : Notre-Dame-de-Lourdes : le mercredi de 20h45 à 21h45 (hors vacances)
Sainte-Bernadette : le vendredi de 13h00 à 13h45 (hors vacances)

CHAPELET : Notre-Dame-de-Lourdes : le vendredi à 9h30

SECRETARIAT : Notre-Dame-de-Lourdes : du lundi au samedi de 9h à 12h (hors vacances)
Sainte-Bernadette : mercredi et samedi de 10h à 12h (hors vacances)

ACCUEIL-ECOUTE : Lundi et vendredi de 9h30 à 12h00 et mercredi de 16h00 à 18h00

Le grand dîner de la paroisse

B I E N V E N U E

Apéro offert par la paroisse
musique · pétanque · mölkky · grandes tablées
venez avec votre panier dîner à partager



Dîner ouvert à tous. Vous qui avez lu cette affiche : vous êtes invités ! N'oubliez pas votre panier dîner à partager et un détail vestimentaire blanc. On vous promet de la joie, de la convivialité et un beau dîner pour finir l'été !



Pour nous aider à organiser l'évènement : inscrivez-vous !

MARDI 30 AOÛT À 19H30



Sur le parvis de Notre-Dame-de-Lourdes

NE PAS MÊLER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Église catholique dans les Hauts-de-Seine



Pèlerinage diocésain 2022 à Lourdes

présidé par Mgr Matthieu Rougé
23 > 27 octobre

Service diocésain des pèlerinages
pelerinages@diocese92.fr - 01 40 81 83 40

Hospitalité diocésaine
contact@hospitalite.diocese92.fr - 01 40 81 83 40

Inscriptions et informations :
<https://diocese92.fr/lourdes>



Les inscriptions sont ouvertes sur le site du diocèse et par les bulletins au fond des églises.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

- Didier & Caroline GIRARD: didiergirard92@orange.fr
- Matthieu BEIGNET : matthieu.beignet@hotmail.fr

JUBILÉ DE STE BERNADETTE

« JE SUIS CHARGÉE DE VOUS DIRE... »



Après son ouverture par notre évêque lors de la messe du 19 juin, nous allons vivre une **ANNÉE JUBILAIRE**.

-> Plus d'infos sur le sens et les enjeux de ce jubilé dans la lettre à ce sujet dans les présentoirs des églises.

-> Vous pouvez **MANIFESTER VOS TALENTS** pour embellir et enrichir ce jubilé en contactant Sophie et Sébastien: sdreuillet@gmail.com

BENEDICTION PONTIFICALE ET INDULGENCE PLÉNIÈRE

A l'occasion de l'ouverture du **JUBILÉ DE STE BERNADETTE**, le Pape François accorde sa **BÉNÉDICTION PONTIFICALE** à tous ceux qui assistent avec dévotion à la Messe célébrée par Mgr Rougé, et à ceux qui, empêchés, s'y associent par la prière.

Il accorde en outre aux conditions habituelles (c'est-à-dire Confession sacramentelle, Communion eucharistique et prière aux intentions du Souverain Pontife) l'**INDULGENCE PLÉNIÈRE** (cf édito du p. Benoît) à tous ceux qui participeront activement aux diverses célébrations jubilaires. Pour les situations particulières ou les besoins de précisions, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos prêtres.

PELERINAGE DE L'ESPÉRANCE A LOURDES

Marc, Benjamin, Kolo, Albert et Didier partent en pèlerinage à Lourdes, avec le Secours Catholique. Ils se proposent d'y apporter vos intentions de prière. Pour les recueillir, **DES URNES** sont à votre disposition à l'entrée des églises.

ILS ONT RÉPONDU OUI

Afin de mieux connaître les diverses **VOCATIONS CONSACRÉES**, le diocèse a mis en ligne une petite **WEB-SÉRIE** qui permet de découvrir le quotidien de ceux et celles qui ont tout donné pour répondre à l'appel du Seigneur. Des hommes et des femmes qui, sans artifice, présentent leurs joies, leurs difficultés, leurs défis.

<https://ilsontreponduoui.diocese92.fr/>

AGENDA

- . 25 & 26 juin: Premières Communions
- . 30 juin, 9h00: Messe de Prémices du p. Masfayon
- . 30 août, 19h30 : Grand dîner de la rentrée sur le parvis de NDL (voir flyer)
- . 3 septembre : forum des groupes paroissiaux sur le parvis de NDL
- . 18 septembre : Rentrée paroissiale à Ste Bernadette
- . 2 octobre : bénédiction des animaux, parvis de NDL
- . 8 octobre : colloque diocésain sur le salut, à Antony: (voir les affiches)
- . 9 octobre : ordinations diaconales en la cathédrale de Nanterre de Didier GIRARD (Chaville), Paul ALIMA (Issy les Mlx), Michel AUBRY (Meudon).

CARNET

MARTIN, ALIX, TRISTAN, ANTOINE, EMILIE sont devenus enfants de Dieu par le Baptême

JEAN-CLAUDE COUTERNE

est décédé accompagné de la prière de la paroisse

MÉDÉRIC MASFAYON & JEAN-LOUIS ROUVIERE ont été ordonnés prêtres pour le diocèse de Nanterre par Mgr ROUGÉ